

SOMMAIRE

Communiqué de presse

Aménagement de la route départementale 920 à Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux

Les étapes des travaux antérieurs

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 920

Inauguration du boulevard du Maréchal Joffre entre la rue de Fontenay et la place de la Libération

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, a inauguré, ce jeudi 21 avril 2022, la route départementale 920 dont le réaménagement a été réalisé au niveau du boulevard du Maréchal Joffre, entre la rue de Fontenay et la Place de la Libération, avec Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine.

« Cette inauguration permet de célébrer la finalisation d'un projet d'aménagement d'ampleur pour notre territoire : la rénovation complète de cet axe routier du sud des Hauts-de-Seine qui traverse trois de nos communes – Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony. Ce grand projet a représenté 15 ans de travaux et un investissement de plus de 50 millions d'euros. L'ancienne route nationale 20 est désormais transformée en une route départementale qui s'insère harmonieusement dans le paysage urbain pour permettre la cohabitation de tous les utilisateurs et favoriser tous les usages. Grâce à la mobilisation collective des équipes départementales et de nos partenaires –les communes, les entreprises et les associations de riverains-, le secteur sud de la RD 920 peut désormais incarner le renouveau de la voirie départementale que nous voulons impulser pour l'avenir. » **Georges Siffredi**, Président du Département des Hauts-de-Seine

L'aménagement de la RD 920, au niveau du boulevard du Maréchal Joffre, entre la rue de Fontenay et la Place de la Libération à Bourg-la-Reine, a redessiné l'ancienne route nationale 20 en un boulevard urbain moderne qui s'étend au total sur 5,7 kilomètres. La requalification de cet axe offre aujourd'hui aux usagers un espace apaisé, sécurisé, convivial et partagé, une continuité cyclable, un environnement valorisé par plus de verdure, un aménagement paysager homogène, un espace accessible aux personnes à mobilité réduite et une meilleure régularité des transports en commun.

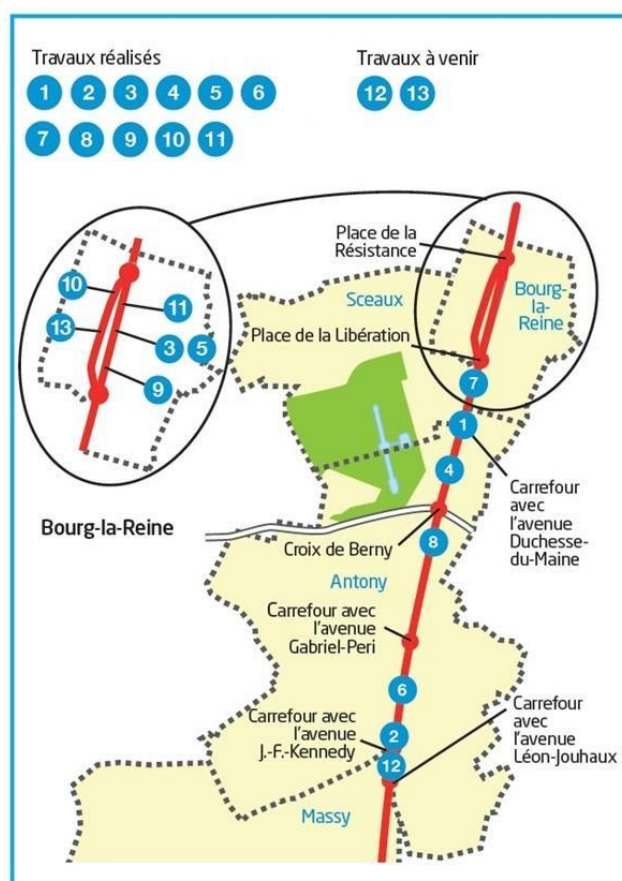
L'objectif était d'assurer la mixité des usages en garantissant la fluidité d'une circulation importante avec une vie locale dynamique. Un itinéraire cyclable continu dans le sens Paris-Antony a été intégré. Le but était également d'optimiser les places de stationnement en adéquation avec les besoins résidentiels ou du marché.

De la rue de Fontenay à la gare de Bourg-la-Reine : L'aménagement propose des cheminements confortables, une continuité cyclable et le remplacement de l'ensemble des équipements de la voirie (candélabres, feux tricolores). Les arbres d'alignement, en raison de leur mauvaise santé, ont été remplacés. Les places de stationnement ont une largeur de 2,50m pour les besoins du marché.

De la gare de Bourg-la-Reine à la place de la Libération : une contre-allée mixte (stationnements, cycles, voitures), de nouvelles plantations, un nouvel enrobé, améliorent désormais le cadre de vie tout en assurant la fluidité de la circulation.

Depuis 2011, le Département des Hauts-de-Seine réaménage la Route départementale 920 à Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony. L'objectif est de créer un boulevard urbain de qualité, partagé, et sécurisé en permettant la mixité des usages (piétons, motorisés, cyclistes). La rénovation de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage public, des feux tricolores et l'intégration des espaces verts (arbres d'alignement) sont nécessaires. 76 M€ sont investis par le Département des Hauts-de-Seine. Le boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine en est la dernière partie.

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 920 À ANTONY, BOURG-LA-REINE ET SCEAUX



L'aménagement transforme la RD 920 en un véritable boulevard urbain assurant la fluidité du trafic, le partage des différents usages et la sécurité des échanges. Les aménagements paysagers et des itinéraires de circulation douce ont été créés. Le projet s'étend sur 5,7 kilomètres depuis la limite avec l'Essonne jusqu'à la place de la Résistance à Bourg-la-Reine sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux et Massy (Essonne).

Un boulevard pour tous

- une circulation apaisée et sécurisée : l'ensemble de la chaussée est aménagé avec deux files par sens et des carrefours à feux synchronisés
- une continuité cyclable
- un espace accessible aux personnes à mobilité réduite

Un environnement valorisé

- plus de verdure : des espaces verts seront créés, et tous les arbres impactés par les aménagements, ou malades, seront remplacés
- un aménagement paysager homogène sur l'ensemble des communes traversées
- moins de nuisances (bruit, pollution, stationnement sauvage)

LES ÉTAPES DES TRAVAUX ANTÉRIEURS

○ **Antony-Massy : avenue de la Division Leclerc De l'avenue Léon Jouhaux à la rue Coustou**

L'objectif est de marquer l'entrée dans le département des Hauts-de-Seine en conservant deux files de circulation par sens (et diminuant les largeurs de celles-ci en accord avec le contexte urbain pour apaiser la circulation) et l'aménagement des pistes cyclables de chaque côté de la voie pour sécuriser ce mode de déplacement des vélos.

Le carrefour RD920 / avenue Kennedy sur Antony-Massy a été achevé en juin 2012.

La porte d'entrée sud du département est marquée par la présence d'un rond-point à feux qui caractérise l'entrée urbaine où la vitesse est limitée et l'espace partagé entre tous les usagers. Le centre du rond-point a fait l'objet d'un traitement paysager particulier.

Un Frêne d'Amérique en cépée, planté dans l'alignement de la voie, annonce de loin la présence du carrefour. Il est accompagné de gros arbustes dont les essences sont également originaires des Etats-Unis d'Amérique pour faire référence au président John Fitzgerald Kennedy du nom de l'avenue qui relie la RD920 au centre de Massy.



AVANT



APRÈS

Devant le conservatoire Darius Milhaud, l'aménagement permet aux automobilistes de faire demi-tour vers le centre-ville. Les traversées piétonnes sont sécurisées avec un îlot largement dimensionné en milieu de chaussée.

L'aménagement proposé, au droit de la rue du Soleil Levant, a créé une piste cyclable sécurisée. La couleur de la piste cyclable (beige) est différenciée de celle du cheminement piéton (rouge) pour la sécurité de tous les usagers.

Le réaménagement de l'avenue Kennedy s'est terminé en 2019.

○ **Antony : avenue Aristide Briand**
De la rue Coustou à la Croix de Berny

L'objectif est de conserver deux files de circulation par sens en diminuant les largeurs de celles-ci en accord avec le contexte urbain. L'aménagement permet de satisfaire les diverses pratiques cyclistes avec la vie locale et commerçante. Un itinéraire par les zones 30 communales parallèles à la RD920 a été ainsi défini. Il a également fallu sécuriser les cheminements piétons et les principales traversées piétonnes par des aménagements adaptés au contexte local (écoles, commerces...).

Au niveau du carrefour avec l'avenue Jeanne d'Arc, la sécurisation des traversées piétonnes est accrue par la présence d'un îlot central permettant aux personnes de traverser en deux fois.

Au niveau du carrefour avec la rue Paul Bourget, la création d'un tourne-à-gauche vers la rue Paul Bourget permet d'améliorer les échanges locaux tout en garantissant la fluidité de la RD920. Une traversée piétonne à feux a été créée à ce carrefour pour sécuriser les cheminements piétons.

○ **Sceaux et Antony : avenue Raymond Aron**
De la Croix de Berny au carrefour Duchesse du Maine



L'objectif était de donner un caractère urbain et paysager en transformant la voie en boulevard urbain à deux files par sens. L'aménagement d'un terre-plein central arboré permet de renforcer visuellement le paysage et permet aux piétons de faire une pause lors de la traversée. Elle est adaptée aux personnes à mobilité réduite. Une piste cyclable de chaque côté de la route a été créée.

Les travaux du carrefour avenue Raymond-Aron / avenue de la Duchesse-du-Maine sont terminés depuis mai 2012.

Tous les mouvements de circulation sont maintenant concentrés à l'intérieur du carrefour avec un tourne-à-gauche clarifiant le fonctionnement du carrefour. L'entrée et la sortie vers l'avenue de la Duchesse du Maine sont aménagées en conséquence tout en conservant l'aménagement en « demi-lune » symbolisant l'entrée dans l'ancien domaine du parc de Sceaux. L'aménagement paysager de ce carrefour évoque le parc de Sceaux et ses jardins à la française.

Depuis novembre 2013, l'aménagement de l'avenue Raymond-Aron entre le carrefour de la Croix de Berny et le carrefour de la Duchesse-du-Maine à Antony est terminé. La chaussée est aménagée en deux files par sens avec la création d'un terre-plein central arboré. Les trottoirs intègrent une piste cyclable sur toute la longueur du projet. L'éclairage public et la signalisation tricolore ont été totalement repris. Plus de 60 arbres supplémentaires ont été plantés sur cette section.

○ **Sceaux-Antony-Bourg-la-Reine : avenue du Général Leclerc**
Du carrefour Duchesse du Maine à la place de la Libération



L'objectif est de supprimer une voie de circulation par sens pour libérer de l'espace au profit des circulations douces et des espaces verts et ainsi donner une caractéristique plus urbaine au site et d'aménager un terre-plein central arboré, qui offre également un refuge pour la traversée piétonne plus sûre et mieux adaptée aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement de pistes cyclables de chaque côté de la route sécurise les deux roues.

En limite de Sceaux et Bourg-la-Reine, la place de la Libération se situe dans le prolongement de l'Allée d'Honneur qui mène au Château de Sceaux. L'aménagement de la place prend en compte et favorise visuellement cette perspective. L'aménagement améliore la lisibilité des différents itinéraires, l'espace central créé au milieu du carrefour augmente la surface végétale et facilite la gestion des tourne-à-gauche. **Ces travaux ont été achevés en 2016.**

○ **Bourg-la-Reine : avenue du Général Leclerc**
De la place de la Libération à la place de la Résistance



L'objectif est de renforcer le caractère urbain du site par la création de contre-allées favorisant les échanges avec la vie locale. Une contre-allée de desserte prendra place à droite de la RD920. De nouvelles plantations d'alignement sont effectuées et les trottoirs seront élargis pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite et dynamiser la vie commerçante.

La place Condorcet : au cœur de Bourg-la-Reine, cette section très commerçante est modifiée au bénéfice des piétons qui disposent de plus d'espace pour accéder aux commerces. Une piste est proposée côté place Condorcet pour assurer la continuité de l'itinéraire cyclable sécurisé. Les travaux ont été réalisés en 2013.

ZAC de la Bièvre : sous la contre-allée à usage mixte (véhicules, cycles et stationnements), un bassin de stockage des eaux pluviales a été créé. La deuxième phase des travaux a débuté en février 2014.

Entre la rue de Bièvre et la place de la Résistance : les travaux, qui viennent de se terminer sur cette section, consiste en la construction d'une contre allée de desserte qui augmente et organise la capacité de stationnement. Ce passage sécurisé bénéficie aux circulations douces. Cette contre-allée permet de mieux desservir les lieux publics dans des conditions de sécurité largement améliorées.